

Les labels du Commerce Engagé : Commerce Engagé, Producteur Engagé et Restaurant Engagé



Sived Nouvelle Génération

174 Route de le Val

Cs 70325

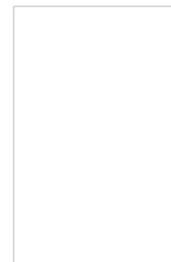
83175 Brignoles

[Voir le site internet](#)

Mikael Schneider

mikael.schneider@ecoscienceprovence.com

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



Auteur :

CONTEXTE



Soucieux d'une approche écologique globale, en 2006, le SIVED NG (Syndicat Intercommunal de Valorisation et d'Élimination des Déchets Nouvelle Génération) s'est rapproché de l'association Ecoscience Provence afin d'amorcer des changements de comportement et de consommation sur son territoire. Les labels du Commerce Engagé® sont nés de cet objectif.

Ces labels sont des outils proposés gratuitement aux commerçants, producteurs et restaurateurs qui font le choix d'inscrire leur activité dans une démarche de responsabilité environnementale pour les accompagner et les valoriser. L'obtention du label se fait à la signature du cahier des charges spécifique à la nature de l'activité du professionnel. Les cahiers des charges sont évolutifs (ils sont révisés tous les trois ans) et construits en concertation avec les professionnels du réseau et les acteurs du territoire.

Si la première étape consistait à supprimer la distribution des sacs plastiques à usage unique en tant qu'amorce pédagogique, aujourd'hui entre 120 et 200 éco-gestes sont proposés aux professionnels à travers les différents cahiers des charges et dans une démarche d'amélioration continue.

Le Commerce Engagé® est désormais développé sur l'ensemble des 28 communes de l'Agglomération Provence Verte où le SIVED NG dispose des compétences collecte, traitement et prévention des déchets.

Par ailleurs, la démarche du Commerce Engagé® s'est essaimée et évolue aujourd'hui sur 9 territoires métropolitains, d'Outre-Mer et international (Principauté de Monaco).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

La démarche Commerce Engagé® et le développement du réseau d'acteurs associés visent à :

- Prévenir et réduire les déchets d'activité économique,
- Favoriser les produits locaux, les circuits courts et les initiatives locales,
- Réduire et optimiser la gestion des ressources en eau et en énergie,
- Développer une certaine responsabilité écologique et sociale à la fois chez les professionnels et chez les consommateurs,
- Créer des synergies entre les acteurs économiques,
- Dynamiser l'économie locale et à contribuer à la résilience des territoires.

Résultats quantitatifs

Sur le territoire du SIVED NG, plus de **120** Commerces, Producteurs et Restaurants Engagés sont recensés dans la démarche.

48% des Commerces Engagés® pratiquent la vente au détail ou en vrac sur un ou plusieurs produits et limitent les déchets d'emballages

70% des Commerces Engagés® ont développé une gamme de produits locaux

Les Commerces, Producteurs et Restaurants Engagés ont tissés plus de **90** liaisons entre eux.

Fort de l'expérience en Centre Var, le Commerce Engagé se déploie aussi sur d'autres territoires :

- sur la Communauté de Communes de Cœur du Var,
- dans douze communes du Pays d'Aix (Rousset, Fuveau, Vitrolles les Pennes Mirabeau, Gréasque, Venelles, Cabriès, Aix-en-Provence quartier de Pont de l'Arc, Coudoux, Le Tholonet, Simiane-Collongue, Lambesc),
- dans trois communes du Pays de Marseille Provence (Sausset-les-Pins, Carry-le-Rouet et un quartier pilote de Marseille)
- à Miramas (Bouches-du-Rhône),
- sur le territoire du Covaldem 11 (département de l'Aude),
- sur l'Île d'Yeu (Vendée) ,
- sur La Communauté d'Agglomération du Centre Littoral de Guyane,
- en Principauté de Monaco.

Au total, en 2021, on recense environ 600 Commerces Engagés® à travers l'ensemble des territoires impliqués dans la démarche.

Résultats qualitatifs

L'étroite collaboration avec chaque professionnel est le moteur du dispositif : les retours d'expérience et les bonnes pratiques des uns nourrissent les engagements et l'amélioration des pratiques des autres. Cette démarche, complétée par des études socio-économiques et écologiques, permet d'intégrer régulièrement de nouvelles clauses (prévention et tri des déchets, économies d'énergie, circuits courts, réemploi/réutilisation, gaspillage alimentaire, sensibilisation, ...) et d'adapter plus finement chaque cahier des charges Commerce Engagé® aux différents types d'activité.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Le Commerce Engagé® est une démarche de territoire qui permet d'accompagner les commerçants, les producteurs, les restaurateurs et les consommateurs vers l'évolution des pratiques et des habitudes de consommation pour une économie plus solidaire et respectueuse des réalités environnementales. Un cahier des charges concerté et évolutif est associé à une certification.

La démarche permet également de mettre en place des programmes connexes : la consigne des bouteilles en verre (La Consigne de Provence), l'éco-gestion des marchés forains (la

démarche Marché Engagé), des actions d'économie circulaire (notamment, Ca'bâche : sacs et accessoires fabriqués à partir de bâches événementielles en PVC), des programmes d'accompagnement autour de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (Demain Mon Commerce).

Une vaste stratégie de communication est associée à la démarche. Elle permet de faire connaître le dispositif Commerce Engagé®, mais aussi d'y impliquer très concrètement chacun des acteurs de la chaîne de consommation.

Planning

Calendrier du projet : 2006 - en cours.

1 - Le label est construit sur la base d'un diagnostic socio-économique et écologique réalisé sur le territoire de la Provence Verte en 2006.

En 2008 le premier cahier des charges cultive essentiellement l'arrêt de la distribution systématique de sacs plastique à usage unique.

2 - De nouvelles clauses sont venues compléter les cahiers des charges avec :

- une deuxième version en 2010 intégrant les circuits économiques courts et la création du label Producteur Engagé, ainsi que des cahiers des charges distincts selon l'activité du commerce,
- une troisième version en 2014 avec des clauses obligatoires et des clauses spécifiques (portant sur les déchets, les économies d'énergie et d'eau, et l'éco-responsabilité) pour lesquelles le commerçant s'engage 3 fois par an,
- une quatrième version en 2017 avec mise à jour des clauses spécifiques, mise en place d'indicateurs de suivi de la démarche et création du label Restaurant Engagé
- une cinquième version en 2021 enrichie de clauses « pour aller plus loin » et comprenant un unique rendez-vous de suivi annuel.

A chacune de ces étapes, le programme comporte :

- Une phase de consultation des acteurs du territoire.
- La rencontre et le suivi régulier des commerçants, producteurs et restaurateurs pour leur présenter le label puis les accompagner dans une démarche d'amélioration continue. Divers outils techniques et de communication existent et leur sont remis en fonction de leurs besoins et de leurs engagements lors des entretiens de suivi.
- Une valorisation des labellisés au travers d'une communication soutenue (newsletter, site internet, réseaux sociaux, événements).
- Un suivi collégial et attentif des acteurs du territoire quant au respect des engagements (COPIL, comités de suivi, indicateurs).

Moyens humains

Ecoscience Provence : mise en œuvre du projet (déploiement du label et animation du réseau) : 2,5 ETP.

SIVED NG : Management du projet par le Directeur (Frédéric Faissolle) : 2 semaines/an.

Moyens financiers

Sur le territoire de la Provence Verte, l'opération mobilise environ 28 000 € par an et est financée à 100% par le SIVED NG.

Moyens techniques

Chaque professionnel impliqué dans la démarche Commerce Engagé se voit remettre une série d'outils de communication (plaquette de présentation de la démarche et des labels, vitrophanie spécifique, affichettes récapitulatives des engagements, annuaire des Commerces, Producteurs et Restaurants Engagés, diverses affichettes de sensibilisation pour la clientèle, etc.), ainsi que des outils techniques (fiches techniques, guide du tri, etc.)

Un site internet permet de recenser les professionnels engagés et de valoriser le dispositif auprès des consommateurs : <https://www.commerce-engage.com/sivedng/commerce/>

Un stand Commerce Engagé est présenté lors des manifestations locales. Les chargés de mission peuvent y déployer des activités de sensibilisation (circuits-courts, saisonnalité des produits, etc.).

Partenaires mobilisés

Chaque année, un événement convivial est proposé à l'ensemble des labellisés des labels Commerce Engagé sur le territoire du SIVED NG.

Cet événement poursuit 3 objectifs :

- Faire se rencontrer les professionnels du réseau
- Créer des synergies entre les labélisés
- Dégager les pistes d'amélioration du label

Des échanges inter-territoires avec les autres collectivités porteuses du label se tiennent régulièrement, au gré des besoins.

Une rencontre inter-territoire, rassemblant tous les territoires déployant la démarche, est organisée chaque année par Ecoscience Provence.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Les facteurs de réussite sont la concertation et la capacité à évoluer.

Ce label est :

- **Gratuit** pour les commerçants, les producteurs et les restaurateurs.
- **Co-construit**, en étroite concertation avec les acteurs de chaque territoire **et adapté sur-mesure à chaque territoire**
- **Positif et valorisant** avec un **accompagnement à la carte, une amélioration continue**, fondé sur un important travail de rencontres et **d'échanges et sur une relation de confiance**
- **Evolutif**, chaque cahier des charges est révisé tous les 3 ans

Plus qu'un label, il s'agit d'une **démarche de territoire**, qui rapproche les acteurs d'un territoire : commerçants, producteurs, restaurateurs, consommateurs et collectivités au sein d'un réseau.

Difficultés rencontrées

L'estimation des tonnages de déchets évités a pu être compliquée pour certains acteurs : elle reste un indicateur très intéressant, à perfectionner. De même, les données chiffrées (consommation énergétique, quantité de sacs à usage unique achetés...) sont parfois renseignées de manière inégale par les commerçants.

Recommandations éventuelles

Cette démarche s'adresse à des collectivités qui souhaitent mobiliser et accompagner sur le moyen terme leurs acteurs économiques vers des démarches éco-responsables et contribuer à enrichir le réseau des acteurs engagés. Il ne s'agit pas d'une opération ponctuelle.

Mots clés

ECOCONCEPTION | PREVENTION DES DECHETS | CONSOMMATEURS | ENTREPRISE | ECOEXEMPLARITE | CONSOMMATION DURABLE | DIAGNOSTIC DECHETS | PLAN REGIONAL DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS | DECHETS DES ACTIVITES ECONOMIQUES | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Novembre 2021

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Bernard VIGNE

bernard.vigne@ademe.fr

Direction régionale Provence-
Alpes-Côte d'Azur